

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 2 (1888)

Artikel: Faux drapeaux historiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

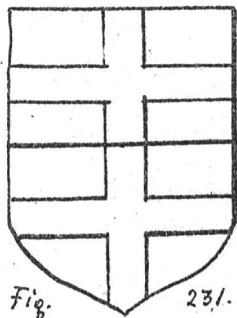


Fig. 231.

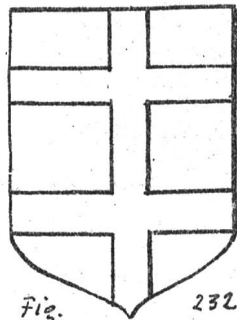


Fig. 232.

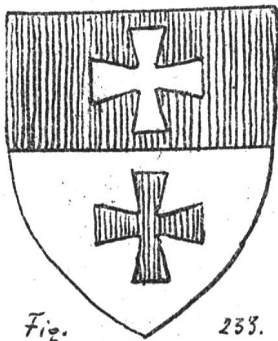


Fig. 233.

Il n'est pas exact que d'Angrenille ait omis le dixain de Gombs; il l'a indiqué sous son nom français de Conches.

Le dessin que nous avons reproduit en avril et Stumpff donnent deux crois ordinaires, fig. 231. M. de Bons, d: les Mittheilungen de Zurich (Vol. 13. cah. 3) donne une double crois, fig. 232, mais sans traits indiquant un coupé. M. d'Angrenille met deux crois pattées. Quel est le vrai blason? Ce doit être celui de M. d'Angrenille, fig. 233; M. de Bons tout en donnant la double crois, 232, dessine au bas de la planche II un Sceau portant exactement le blason dessiné par M. d'Angrenille, 233.

Autour de l'écu on lit: + S. Communitatis Montis Dei superioris, or quoique le dixain de Conches s'appelle en latin "conventus Gomesianorum", il porte aussi le nom de Mons Dei Superior ou a monte dei Superioris et ce nom vient du Deischberg, ou Deutschberg ou Mons Dei, qui sépare le dixain de Conches de la partie supérieure et détachée du dixain de Raron: cela si-

gnifie donc le pays "au-dessus du Deischberg". Puisque ce sceau du dixain de Conches porte les crois pattées et alésées, ce doit bien être le vrai blason, car ce sceau n'est pas très ancien et ne date point de l'époque où les sceaux étaient si souvent différents des armoiries. Peut-être là, comme quelquefois ailleurs, y a-t-il deux armoiries, les crois simples ayant figuré sur les bannières et les crois pattées sur les sceaux?

Les armoiries du Palais que nous dessinons, datent de 1815; le cartouche qui les entoure devrait être supprimé; l'ancien étusson porte sept étoiles; nous reparlerons de ces armes.

Faux drapeaux historiques.

On nous écrit, de Paris: Il résulte d'une lettre de M. Germain Bapst à M. Meissonier, qui s'occupe de l'organisation de l'exposition militaire de 1889, qu'on se livre en ce moment à une industrie semble-t-il lucrative, celle de la confection de faux drapeaux historiques de nos anciens régiments.

M. Bapst donne un grand nombre de renseignements techniques fort curieux. - Les faux drapeaux sont, dit-il, de dimension plus petite que les drapeaux authentiques. Mais ils sont salis, usés, percés de trous le plus naturellement du monde. En revanche, l'imitation s'arrête aux ornements peints sur l'étoffe.

En effet, les couronnes, fleurs-de-lys, etc., etc., des anciens drapeaux étaient peintes, en or ou en semis, tandis que les insignes des faux drapeaux sont en faille découpée et rapportée. En outre, ces drapeaux ont été probablement copiés sur des aquarelles anciennes dont les couleurs se sont modifiées: ainsi la couleur feuille morte se retrouve sur les étendards apocryphes transformée en jaune.

Il en est de même des drapeaux anciens de la garde nationale qu'on imite d'ailleurs bien mal. La couronne de l'un d'eux, par exemple, au lieu d'être copiée sur les modèles du temps de Louis XVI, est celle du temps de Charles X.

Ajoutons que ces drapeaux sont généralement mis en vente par lots de quatre ou cinq pièces.

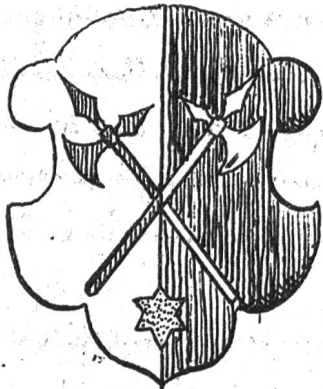


Fig. 234.

Dufour.

Est-il exact, nous demande un lecteur, que la Ville de Bienne ait concédé des armoiries au Général Dufour, en le nommant Bourgeois d'honneur ?

L'armorial de Genève donne les armes Dufour, f. 234, avec la mention: Concession bernoise. Elles se blasonnent: parti d'argent et de gueules à deux haches en sautoir de l'un à l'autre, accompagnées en pointe d'une étoile à six rais d'or. Les armoiries ci-dessus sont celles, sauf l'étoile et la disposition des émaux celles de la Ville de Bienne. Notre correspondant de Bienne a retrouvé et recopié les décisions du Conseil de Commune de cette ville relativement à la Bourgeoisie d'honneur conférée à Dufour, mais il n'y est pas question de concession d'armoiries.